

LICENCE MENTION ARTS

PARCOURS ARTS

Licence 3ème année / Semestre 5

UE2 Arts - Pratique

5 crédits ECTS

Volume horaire

CM : 16h

TD : 8h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
CM	CC	Ecrit et/ou Oral		100%	régime général
CM	CT	Oral	30	100%	régime spécial

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
CM	CT	Oral	30	100%	session de rattrapage

Tutorat cinéma documentaire

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
--------------------------	----------	--------	--------------	-------------	-----------

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
--------------------------	----------	--------	--------------	-------------	-----------

Pratique de spécialités dans les écoles partenaires

Présentation

Objectifs du cours / compétences :

- > Aptitude à travailler et à mettre en œuvre différents répertoires, esthétiques, cultures et nomenclatures.
- > Progression dans l'acquisition des techniques et des écritures.
- > Maîtrise d'un bagage historique permettant de situer une œuvre dans un style, un mouvement, une époque.
- > Engagement à fournir une recherche personnelle régulière complémentaire des cours.
- > Assiduité.
- > Participation à l'oral.
- > Implication en pratique collective.

La pratique de spécialité a lieu dans les structures partenaires de la formation : Conservatoire à Rayonnement Régional de Brest (Danse, théâtre, musique, atelier artistique pluridisciplinaire) ; Ecole de cirque Dédale (Cirque) ; Association Ty Films à Mellionnec (Cinéma) ; École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne – Site de Brest (Arts plastiques). Un atelier « Tutorat Arts plastiques » est mis en place par ailleurs à l'UBO pour les étudiants en spécialité arts plastiques. L'objectif est de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et compétences pratiques visées en fonction de sa spécialité artistique. L'évaluation consistera en différents rendus et examens répartis sur l'ensemble du semestre, en conférant notamment un rôle important à la progression de l'étudiant. Par ailleurs deux semaines de workshops artistiques dirigés par des artistes-créateurs sont organisées en partenariat avec les structures culturelles de la région. Les étudiants s'inscrivent dans un workshop au choix, et accompagnent une semaine durant le travail de recherche d'un.e artiste ou d'un collectif. La présence et l'assiduité à ces workshops sont obligatoires, ainsi que le respect scrupuleux des horaires et des règles édictés par les artistes et la structure d'accueil. L'objectif de ce workshop n'est pas d'aboutir à une création achevée, mais de comprendre un processus de travail créatif, souvent en lien avec celui de l'artiste ou du collectif eux-mêmes. La semaine s'achève par une présentation commune du travail mené dans chacun des workshops, sous la forme décidée par les artistes et les participants au workshop.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
--------------------------	----------	--------	--------------	-------------	-----------

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
--------------------------	----------	--------	--------------	-------------	-----------

Tutorat arts plastiques